

Le bulletin



Ce bâtiment accueillera le bureau de poste

→ p. 3



Les co&co's de Néné

→ p. 11



Classcontact

→ p. 13



Art et sport

→ p. 14

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestreu
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirùtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthisnes.be



Léa POUCKET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Noël THEWISSEN MR-CDH-IC

Conseiller communal

→ Xhos 28 – 4163 Tavier
0499 19 00 17



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be

PAR **TONI PELOSATO**

SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 CIM Citoyen+ – PS-IC
- 5 Le mot du mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 8 CPAS – Repas a domicile changement de fournisseur
- 9 Croix Rouge de Belgique

→ FOCUS CITOYEN

- 10 Polluer plus pour polluer moins
- 12 Coupes de bois

→ PATRIMOINE

- 12 Anthisnes autrefois reconnaissez-vous ce lieu ?

→ JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

- 13 Patro de Tavier, Patro de ta vie !
- 14 Le projet « Art et sport » de l'école de Limont
- 14 Et du côté de Saint-Maximin ?

→ BON À SAVOIR

- 15

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 16

→ AGENDA

- 17 Agenda mensuel
- 18 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 20 En un coup d'œil

L'ÉDITO

La poste doit déménager... Le propriétaire du bâtiment, que la poste louait depuis de nombreuses années au centre du village d'Anthisnes, a décidé de vendre.

Quand nous avons appris cette nouvelle, nous avons pris tous les contacts utiles pour nous assurer qu'un bureau de poste resterait bien actif sur notre commune.

Il est vrai que la Poste était idéalement située, au cœur du village d'Anthisnes, et que cet emplacement allait encore être valorisé dans les prochaines années, avec la rénovation complète de la traversée du village, programmée pour 2024 et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Après quelques semaines de réflexions et d'échanges avec les responsables de la poste, notre choix s'est porté sur le bâtiment communal de Hody qui, jusqu'au transfert à Omalius, abritait le CPAS.

Situé à côté du bureau de police, ce bâtiment accueillera donc le bureau de poste prochainement (les travaux viennent de commencer). Il accueillera également un distributeur de billets et un parking sera aménagé par les services communaux.

Pourquoi avoir choisi Hody ? Parce que les bâtiments communaux ne sont pas nombreux et que nous voulions rassurer la Poste et garantir sa présence sur notre commune d'une part, parce que Hody est le village le plus central de notre commune et qu'un arrêt de bus n'est pas loin d'autre part.

Nous aurons bien évidemment l'occasion de revenir vers vous pour vous informer du jour où le nouveau bureau d'Hody sera opérationnel et nous vous communiquerons les heures et les différents jours d'ouverture.

Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information
Maquette et mise en page
www.stereotype.be



sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Pierre-Yves Bolen, Donatien D'Hoop, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Michel Evans, François Giannini, Marie-Claude Lachaussée, Amélie Noirfalise, Toni Pelosato, Anne Petitjean, Elise Pirlet, Alicia Renard, Marcel Sauvage, Nathalie Seron, Sonia Stella, Margot Steveler, Christine Swennen, Marc Tarabella, Isabelle Trabert, Patrick Vanden Broeck, Paul Vercheval, Maud Verjans, Daphnée Wislez, Pol Wotquenne,
Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenk), Ecole communale de Limont (Équipe éducative), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative)

*Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.
Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).*



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DE CIM CITOYEN +

PAR BLAISE AGNELLO



Les effets pervers des bonnes intentions

Début de cette année au travers du bulletin communal, nous apprenions que le bureau de poste situé rue du Centre à Anthisnes devait déménager suite à la vente du bâtiment par son propriétaire. La solution proposée alors par notre mayor, que nous ne pouvions qu'applaudir, était de racheter le bâtiment, de louer le rez-de-chaussée à Bpost et aménager l'étage en appartement. Cette opération jugée financièrement intéressante à l'époque a été finalement abandonnée pour des raisons de coûts.

Malheureusement la solution retenue actuellement par la majorité, prévoit d'installer le bureau de poste et le distributeur de billets dans le bâtiment du poste de police, route de Ouffet (rue des Martyrs 19) à Hody.

CiM Citoyen considère que cette implantation n'est pas du tout adéquate et ce pour plusieurs raisons :

- 1° sécurité: la route à cet endroit est particulièrement dangereuse, quel que soit le moyen de locomotion emprunté et il sera fort difficile d'y réaliser des aménagements adéquats.
- 2° accessibilité et mobilité douce: l'emplacement actuel du bureau de poste permet à un très grand nombre de citoyens d'y avoir accès à pied, à vélo, ou en profitant des déplacements vers les écoles et commerces de proximité. Le positionnement proposé plus central par rapport aux entités de la commune (dixit notre mayor), obligera tous les habitants d'Anthisnes de disposer d'une voiture pour bénéficier des services postaux ou retirer de l'argent. Cela va bien sûr à l'encontre des objectifs de promotion de la mobilité douce.
- 3° pérennité du service: Il est bien évident que dans ces conditions d'accessibilité et de sécurité, le service sera de

moins en moins utilisé par les citoyens, ce qui dans 5 ou 10 ans sera le bon prétexte pour fermer un bureau et un distributeur de billets, qui ne seront plus suffisamment fréquentés.

CiM Citoyen demande donc à la majorité communale de revoir sa copie et de rechercher d'autres solutions plus en adéquation avec les exigences de déplacement de notre temps.

LE MOT DU PS-IC

PAR POL WOTQUENNE

Troquons nos caddies contre des brouettes



Comme nous pouvons le constater quotidiennement, Anthisnes a un énorme «potentiel nature». Indiscutablement, notre commune est en bonne voie dans le développement de circuits courts principalement biologiques. Jardins, fromageries, poulailler, ferme, restaurant, maraichage, initiatives de particuliers... mais il reste beaucoup à faire. Et pourtant la multiplication des circuits courts bio permettrait de demander un prix plus juste pour des aliments de qualité ainsi qu'une meilleure maîtrise des débouchés. Création d'emplois de proximité, rencontre avec le consommateur, meilleure considération du travail de producteur par le consommateur, création de valeurs ajoutées, diminution des emballages et de la distance parcourue par le produit et surtout redynamisation de l'économie locale. Ajouter à cela des formations à la conservation des aliments. Mais tout n'est pas rose néanmoins. Sur la période de février 2021 à février 2022, dans le monde bio, les produits laitiers ont perdu 9 % en volume et 13 % en valeur. Quant à la sous-catégorie «épicerie» – fruits et légumes en conserve, plats préparés, riz, pâtes, sauces, pâtes à tartiner, soupes, épices, céréales, huile, condiments – elle recule de 2,8 % en volume et de 7,2 % en valeur. Les fruits et légumes bios eux restent stables ou baissent juste un peu. Vu l'évolution du monde, il est plus que temps de «troquer nos caddies contre des brouettes».

Même de rien cette affirmation a un caractère hautement politique car elle incite les citoyens à consommer autrement, à dire non à la mondialisation, non aux grands groupes financiers qui font des bénéfices colossaux de manière scandaleuse.

La planète est à bout de souffle. Aidons-la.

Le groupe PS-IC s'engage à être à l'écoute de tout projet qui s'intégrerait dans la philosophie des circuits courts et dans une économie locale dynamique.



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYER

De manière inhabituelle, je souhaite à cet endroit rendre hommage à un Anthisnois récemment, et hélas beaucoup trop tôt disparu.

Non seulement parce que je l'ai beaucoup côtoyé notamment au sein du Comité culturel de l'entité d'Anthisnes que j'ai eu le plaisir de présider entre 1988 et 2003. Michel DISPA en était en fait le trésorier et aussi l'un des membres les plus actifs.

Que de soirées passées à aller solliciter des commerçants pour confectionner la brochure des «Hobby's», de journées à aller apposer les panneaux publicitaires de ces mêmes «Hobby's» ou de la «Bourse aux plantes» ou du «Bal du 20 juillet». Que dire des journées de montage et démontages des abris de bois et de toile. Son épouse Annie RENARD était toujours à ses côtés que ce soit au Comité Culturel où elle exerça le rôle de secrétaire mais aussi au sein des comédiens d'Antinac (Royale Harmonie dramatique communale d'Anthisnes fondée en 1892) où Michel fut durant de très nombreuses années acteur et metteur en scène mettant un point d'honneur à continuer à jouer en wallon.

Que d'innombrables soirées où tu animas musicalement tant d'événements locaux en nous rappelant les plus belles chansons de Sardou ou de Johnny !

Michel avait aussi été un excellent gardien de but du RSC Anthisnois, son club auquel il consacra aussi beaucoup d'énergie en tant que dirigeant et encore tout dernièrement il y prêta main forte, fort de ses compétences professionnelles, pour mettre de l'ordre dans la comptabilité.

Je voulais aussi rappeler la superbe soirée du 27 octobre 2018 dont Michel eut l'initiative. Il s'agissait de rassembler un maximum d'élèves de l'école à classe unique de Hody qui avaient eu Monsieur André Renard qui y fut instituteur pendant trois décennies. Plus de 100 anciens élèves répondirent présents pour honorer leur instituteur âgé de 92 ans !

Comme tu avais eu une «clapante idée» d'organiser cette soirée émouvante d'autant plus que André RENARD nous quittait l'année suivante.

Et enfin, il y a quelques mois, tu me montras avec une fierté bien légitime ton œuvre récemment réalisée à force de centaines d'heures de travail et de patience qui représente la maquette de ce que fut la tragédie du massacre des 17 civils de Hody du 6 septembre 1944 et l'incendie du village.

Cette maquette est exceptionnelle et il nous incombe maintenant de lui donner la visibilité permanente qu'elle mérite. Ça sera une occasion avec Annie, Pierre, Laurence et Lou de nous rappeler tout ce que tu as représenté pour notre village.

Encore un tout grand **merci** à toi Michel.



ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 1^{ER} JUIN 2022

Excusés : Nathalie SERON, Francis HOURANT, Françoise TRICNONT-KEYSERS, Léa POU CET

Le conseil communal, par 9 voix favorables, et 2 abstentions (de Toni Pelosato et Jean-Luc Duchesne), décide de reformer en accord avec le Chef diocésain, le compte pour l'exercice 2021 de la Fabrique d'Eglise Saint-Rémy de Vien-Anthisnes: R. 22 976,06€, D. 16 996,06€, solde en boni de 5 980€, sans supplément communal.

A l'unanimité, le conseil communal décide d'adopter un nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, afin de se mettre en conformité au décret du 15 juillet 2021 modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de permettre les réunions à distance des organes.

Le conseil communal approuve, à l'unanimité, le rapport de rémunération de la Commune d'Anthignes pour l'exercice 2021 recensant les informations suivantes :

- a. un relevé individuel et nominatif des jetons et rémunérations alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues, comprenant la liste de leurs présences aux réunions des différentes instances de la Commune
- b. la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels la Commune détient des participations directes ou indirectes, avec les informations dont l'administration dispose quant aux rémunérations liées à ces mandats, aucun n'étant rémunéré à sa connaissance à l'exception du mandat dérivé au conseil d'administration de la société de logement de service public «Ourthe Amblève Logement».

Conformément à l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation communale, le conseil communal prend connaissance et acte le procès-verbal de vérification de caisse du receveur régional par Madame le Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2021 au 31/03/2022.

Il décide, à l'unanimité, d'attribuer la dénomination «Chemin de Hody» à la voirie communale reliant la rue Vinève à Hody à la rue du Village à Villers-aux-Tours.

Il décide par dix voix pour et une abstention (de Blaise Agnello) d'approuver le programme d'investissement communal relatif à la période s'étendant du 1^{er} janvier

2022 au 31 décembre 2024, comprenant (En priorité 1 et unique pour une réalisation prévue et souhaitée en 2023) les travaux d'aménagement et de réfection de la rue du Centre à 4160 Anthignes.

Le conseil communal approuve, à l'unanimité, le compte budgétaire, le bilan, le compte de résultats et la synthèse analytique formant les comptes annuels pour l'exercice 2021 du Centre Public d'Action Sociale d'Anthignes.

SEANCE DU 30 JUIN 2022

Excusés : Nathalie SERON, Pol WOTQUENNE, Françoise TRICNONT-KEYSERS et Blaise AGNELLO

Le compte communal de l'année 2021 a été présenté par notre Receveuse Régionale, Nathalie Lequet. Le compte communal 2021 se clôture comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire
• droits constatés.....	7320 117,36.....	2 114 962,63
• non-valeurs.....	40 560,52.....	0,00
• droits constatés nets.....	7 279 556,84.....	2 114 962,63
• engagements de dépenses.....	5 192 221,44.....	1 940 037,35
• imputations comptables.....	5 035 163,29.....	1 159 133,42
• résultat budgétaire.....	2 087 335,40.....	174 925,28
• résultat comptable.....	2 244 393,55.....	955 829,21

Le conseil communal décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur la conclusion d'un bail commercial avec la société Bpost pour la mise à disposition d'un local situé rue des Martyrs 19 à Hody et sur le déclassement d'une portion du sentier vicinal n°60 à Baugnée.

Il arrête les nouveaux cahiers des charges (Général et Spécial) de location du droit de chasse en forêt communale d'Anthignes et confirme son accord pour aliéner la parcelle de terrain cadastrée division 1, section A numéro 80C sise à 4160 Anthignes, à savoir une parcelle de 959 m², en vente de gré à gré.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la centrale d'achat du Service fédéral des Pensions, en vue de la poursuite d'un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels de la Commune.

Le conseil communal arrête l'organisation de l'enseignement communal d'Anthignes, pour le niveau primaire, pour l'année scolaire 2022-2023 sur base du nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2022 et fixe l'encadrement complémentaire dans l'enseignement communal pris en charge par la commune.

 Pour plus d'informations:
www.anthisnes.be

Il approuve, à l'unanimité, la modification budgétaire n° 1 du service ordinaire pour l'exercice 2022 du Centre Public d'Action Sociale d'Anthisnes.

SEANCE DU 29 AOÛT 2022

Excusés: Yolande HUPPE et
Françoise TRICNONT-KEYSERS

En accord avec le Chef diocésain, le conseil communal approuve, par 7 voix pour et 6 abstentions (Toni PELOSATO, Noël THEWISSEN, Jean-Luc DUCHESNE, Francis HOURANT, Léa POUCKET et Nathalie SERON), le budget pour l'exercice 2023 arrêté par le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Hody (D. et R.: 20 198,75€, sans intervention financière de la commune) et par 7 voix pour et 5 abstentions (Toni PELOSATO, Jean-Luc DUCHESNE, Francis HOURANT, Léa POUCKET et Nathalie SERON), le budget pour l'exercice 2023 arrêté par le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin de TAVIER (D. et R.: 46 375,00€, sans intervention financière de la commune).

Il décide, à l'unanimité, de soutenir la candidature du GAL Pays des Conduises dans le cadre du PwDR 2023-2027 et de le charger de l'élaboration et de la rédaction de la Stratégie de Développement Local 2023-2027.

Le conseil communal adopte par 11 voix favorables et 2 abstentions (de Blaise AGNELLO et Noël THEWISSEN) la modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2022 qui se présente comme suit:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
• recettes totales exercice		
proprement dit	5 416 396,84	1 980 811,07
• dépenses totales exercice		
proprement dit	5 365 470,87	3 774 135,86
• boni / mali exercice		
proprement dit	50 925,97	-1 793 324,79
• recettes exercices antérieurs ...	2 091 270,38	1 749 252,28
• dépenses exercices antérieurs	1 571 650	559 114,41
• prélèvements en recettes	1 487,36	2 222 766,79
• prélèvements en dépenses	1 656 098,81	475 253,16
• recettes globales	7 509 154,58	4 378 503,14
• dépenses globales	7 037 286,18	4 305 300,43
• boni / mali global	471 868,40	73 202,71

Il décide, à l'unanimité, d'adopter une motion relative aux impacts financiers dus à la gestion, à la traçabilité et à l'assainissement des terres.

Le conseil, à l'unanimité, mandate l'intercommunale Intradel pour mener l'action Zéro Déchets locale 2023 (Poursuite de la sensibilisation à l'eau du robinet: prime à l'achat de gourdes), décide d'adhérer à la centrale d'achat d'iMio pour la réalisation d'audits en matière de cybersécurité et de renouveler la convention de partenariat entre la Commune et l'ASBL «Les Territoires de la Mémoire».

A l'unanimité, il approuve qu'une candidature soit introduite en vue de participer à l'appel à projets «Cœur de village» lancé par le Gouvernement wallon et d'y inscrire les travaux d'amélioration du cadre de vie, d'aménagement et de réfection de l'avenue de l'Abbaye à 4160 Anthisnes.

LE COMPOSTAGE

Besoin d'un conseil pour réaliser votre propre compost? Venez rendre visite aux guides-composteurs réunis sur le site de compostage des Pierrys à Vien. Ce dernier est en effet ouvert les premiers samedis d'avril à novembre, de 10 à 12 heures.

C'est décidé, je composte

Pour acquérir un fût composteur de 290 litres, avec tige mélangeuse, il vous suffit de verser la somme de 71,39€ au numéro de compte communal BE95 0910 0041 0358 avec la communication «876/161/48» et un numéro de téléphone pour vous contacter en cas de besoin. Le service travaux en assurera la livraison dans les quinze jours suivant la réception du paiement.





PAR Pierre-Yves BOLEN

CPAS – REPAS A DOMICILE CHANGEMENT DE FOURNISSEUR

Dans l'édition de printemps du bulletin communal, nous annonçons un nouveau prestataire pour la fourniture et la livraison de repas à domicile.

Malheureusement, du fait de la situation économique que nous traversons, «La Cookidienne» a informé le CPAS qu'il n'était plus possible de poursuivre cette collaboration.

Dans l'urgence, un nouveau marché public a donc été lancé, en partenariat avec le CPAS de Modave. La consultation a été réalisée auprès de 8 fournisseurs et nous avons reçu 3 offres. C'est celle de la CSD – www.csdliege.be/fr/services/repas – qui a été retenue,

notamment pour la qualité de ses repas mais aussi pour son service de livraison très efficace.

Les modalités pratiques (livraison, facturation) demeurent inchangées.

A noter que malgré l'inflation, le prix de repas demeure inchangé grâce à l'intervention du CPAS dans celui-ci.



Si vous désirez plus d'informations sur ce service, votre assistante de vie, Madame VERJANS Maud, se tient à votre disposition les lundi, mardi, jeudi et vendredi (matin pour ce dernier jour) au **04 383 99 80** ou via l'adresse maud.verjans@anthises.be



PAR AMÉLIE NOIRFALISE

LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE ET LE CHÈQUE MAZOUT

La hausse du prix de l'énergie pourrait mettre votre poste chauffage en difficulté. Dans ce cadre, des solutions peuvent intervenir :

a) Le fonds social chauffage :

Ce fonds intervient dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui éprouvent des difficultés financières (bas revenus, médiation de dettes,...). L'intervention maximale est de 720€/an pour un maximum de 2000 l de combustible à partir du 1^{er} juillet 2022. L'intervention forfaitaire pour un achat à la pompe s'élève à 456€.

Les combustibles concernés sont les suivants :

- le gasoil de chauffage en vrac,
- le gasoil de chauffage à la pompe,
- le pétrole lampant (type c) à la pompe,
- le gaz propane en vrac.

→Moyen principal pour se chauffer.

Les personnes qui peuvent bénéficier de cette aide sont les suivantes :

- les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (B.I.M.),
- les personnes aux revenus limités,
- les personnes endettées.

Pour obtenir cette aide, vous devez vous adresser au CPAS dans les 60 jours calendrier suivant la livraison.



Le CPAS réalisera une enquête sociale afin de déterminer si vous remplissez les conditions pour obtenir cette aide. Cette aide n'est donc pas automatique et suppose une collaboration avec notre centre.

Si vous ne vous retrouvez pas dans les conditions citées ci-dessus, n'hésitez pas à vous adresser au CPAS car une aide pour le bois ou le pellet est possible.

b) Le chèque mazout – Mesure mise en place par le gouvernement afin de soutenir le pouvoir d'achat des ménages :

Ce chèque d'un montant unique de 225€ est accordé aux ménages qui se chauffent au gasoil de chauffage ou au gaz propane. La demande pour obtenir cette aide doit être introduite au plus tard le 10 janvier 2023 en ligne ou par courrier recommandé. Elle concerne une livraison entre le 15 novembre 2021 et le 31 décembre 2022. Vous devez fournir la facture et la preuve de paiement comme documents. Les assistantes sociales du CPAS peuvent vous aider.



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec nos assistantes sociales :

- Astrid DHÔTE au **04 383 70 79** ou au **0486 29 89 89**
- Amélie NOIRFALISE au **04 383 61 92** ou **0486 29 90 54**
- Maud VERJANS au **04 383 99 80** ou **0488 40 03 95** (+ 65 ans).



PAR MAUD VERJANS

PAR ISABELLE TRABERT

CROIX-ROUGE
de Belgique 

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

Lors des festivités organisées à Bruxelles à l'occasion de la fête nationale le 21 juillet dernier, plusieurs représentants de la Croix-Rouge ont été invités à assister au défilé. A cette occasion, la Croix-Rouge a été mise à l'honneur et ses volontaires cités comme «Héros de inondations».

A PROPOS DE VOTRE MAISON CROIX-ROUGE LOCALE :

Cueillette miraculeuse de légumes de saison ! C'est grâce à la générosité de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid que les colis proposés par la Croix-Rouge aux plus démunis ont pu regorger de légumes variés. En effet, durant les vacances scolaires, et donc en l'absence d'élèves pour s'en occuper, l'IPEA a proposé à la Croix-Rouge de récolter les légumes produits sur «ses terres» et dans ses serres. Plusieurs bénévoles ont ainsi rempli paniers et cageots de tomates, courgettes, haricots, salades et autres légumes ! Grand merci à l'IPEA pour cette généreuse initiative !

Apport d'aide aux plus démunis de votre région principalement sous forme de colis (alimentaires et d'hygiène). Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez nous apporter des vivres non périssables et des produits d'hygiène.

D'organiser des collectes de sang : la prochaine collecte de votre commune aura lieu le 17 octobre de 17h à 19h30 à la Salle le Val Pierrys, rue du Val 8 à Anthisnes.



Pour plus d'informations, contacter Jean Echterbille – **0475 86 38 04** ou <https://donneurdesang.be/fr>

Location de matériel de haute qualité (sur place ou livrable dans les 24h): lits médicalisés, matelas «anti-escarres», lève-personnes, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles... **et vente** de petit matériel pour un confort optimal à domicile: pannes, urinaux, alèses, protections contre différents degrés d'incontinence à un très bon rapport qualité-prix !

Pour nous soutenir, n'hésitez pas à faire un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 (Maison Croix-Rouge AHO – mention «don» sur le virement).

Adresse Playe,54 à Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)

Heures d'ouverture tous les jours de 13h à 17h (mercredi 14h à 18h) et le samedi de 10h à 12h. tél. **04 365 26 82** ou **0497 52 89 68**.



ÉTÉ SOLIDAIRE

Chaque année, la commune d'Anthisnes encadre le projet «Été solidaire: je suis partenaire» Pour participer à ce projet, 5 jeunes ont été engagés pour la période du 4 au 15 juillet 2022. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à l'égard des citoyens plus âgés en réalisant des petits travaux à domicile et en rendant des services à la population, pendant les vacances d'été. Durant ces deux semaines, les jeunes ont réalisé plusieurs travaux de jardinage et ce malgré une chaleur inédite. Les seniors de la Commune ont ainsi pu bénéficier du passage des jeunes pour échanger avec eux.

La semaine s'est conclue par le traditionnel dîner qui a eu lieu le 15 juillet à la salle Communale. Pour cette occasion, les jeunes avaient réalisé un quizz mêlant musique et culture. Nous tenons tout particulièrement à remercier: Arthur, Corentin, Nicolas, Julie et Aurore pour leur investissement dans ce projet.





Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages ? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthises.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le bulletin d'hiver, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 7 novembre 2022.



PAR PAUL VERCHEVAL

POLLUER PLUS POUR POLLUER MOINS

L'écologie est la plus honorable des doctrines, car elle nous apprend à respecter notre maître à tous, la Nature. Sans elle, nous risquons le pire, à savoir la disparition de l'Humanité sur une planète devenue inhabitable à cause de la violence climatique.

Nous le savons depuis longtemps : le grand responsable de la pollution de l'atmosphère, c'est le CO₂, le dioxyde de carbone, un gaz qui est produit par toutes les combustions thermiques, qu'il s'agisse du gaz, du bois, du charbon ou du pétrole, peu importe.

La difficulté, c'est que nous avons toujours eu besoin de cette combustion ; même l'Homme des cavernes faisait du feu pour se chauffer, pour cuire sa viande, pour forger son arme. Et ce besoin a pris des proportions tellement gigantesques que nous avons fini par dégrader l'atmosphère et le climat, et risquer notre survie.

Pourtant, depuis plus d'un siècle, nous pouvons nous passer de la chimie de la combustion, en la remplaçant par la physique de l'électricité. Utiliser l'électricité de quelque manière que ce soit ne nuit jamais à la Nature ; ce sont seulement certaines manières de la produire qui polluent l'atmosphère, à savoir chaque fois que l'on fait appel à la combustion, dans les centrales thermiques.

Les centrales nucléaires posent d'autres problèmes, mais elles ne polluent pas, et produisent la moins chère des électricités, et surtout elles la produisent en permanence, même quand le Soleil est couché, même que le vent est tombé. Et l'uranium nécessaire vient surtout du Kazakhstan, du Canada, d'Australie, et pas seulement d'un seul pays, comme le gaz russe...

Alors pourquoi notre voisine, la commune de Neupré est elle aussi révoltée contre le projet du gouvernement de construire deux nouvelles puissantes centrales électriques aux Awirs et à Seraing ?

C'est facile à comprendre : parce qu'il s'agit de polluantes et coûteuses centrales à gaz destinées à pallier les arrêts de production des énergies «vertes», c'est à dire les panneaux photovoltaïques quand le Soleil est couché, les vilaines et bruyantes éoliennes quand le vent est tombé. C'est vouloir polluer plus en prétendant polluer moins.

Neupré a raison, elle se comporte en véritable commune écologique ; soyons solidaires avec elle !

PAR Marie-Claude LACHAUSSEE

VENT D'ENFAN

Un grand pas vient d'être franchi pour la coopérative vent d'ENFAN : Le chantier a démarré ce mois d'Août 2022. Mais qui sommes nous ? Créé en janvier 2021, Vent d'ENFAN, notre coopérative citoyenne à finalité sociale est un des 3 partenaires de la société CONDR'EOLE qui installe et exploitera le futur parc éolien d'Ehein. Vent d'ENFAN veut permettre au plus grand nombre de citoyens de prendre part à la production d'énergies renouvelables (éolien, hydroélectrique, solaires...) et de profiter des bénéfices de cette production. Un premier appel de fonds a été lancé en 2021 et a permis de rassembler près de 250 coopérateurs. Nous relançons un deuxième



appel ce mois d'octobre. Comment devenir coopérateur ? Chacun a la possibilité de devenir coopérateur. Il faut souscrire à une ou plusieurs parts d'une valeur de 125€. Chaque coopérateur participe

directement aux prises de décisions importantes de la coopérative et peut faire valoir une voix à l'assemblée générale quel que soit le nombre de parts qu'il détient.



Vous êtes intéressés et voulez en savoir plus... Consultez les sites **vent d'enfan** et **condr'eoile**.

PAR FRANÇOIS GIANNINI

ARRIVÉE D'UN PROJET DE MARAÎCHAGE À BAUGNÉE

C'est Route Dèl Baraque Boulet (Tavier) que vous aurez bientôt l'occasion de récolter vos légumes tout au long de l'année. En effet, Florence et François vous proposeront à partir du printemps 2023 une production maraîchère diversifiée, locale et axée sur le développement de la biodiversité.

Ça y est: Florence et François concrétisent leur projet de maraîchage agro-écologique sur petite surface dans la commune d'Anthises. Ils l'ont baptisé «ACTERRE». Après plusieurs années de recherche d'un terrain, ils ont trouvé leur bonheur Route Dèl Baraque Boulet. Ce couple compte cultiver plus d'une cinquantaine de sortes de légumes, aromates et même petits fruits! Vous retrouverez ainsi vos légumes habituels et pourrez en découvrir d'autres.

Leur souhait est que vous soyez partie prenante de leur projet afin qu'il devienne aussi le vôtre. A terme, c'est une communauté de «consomm-acteurs» qui verra le jour. Cette communauté se développera à partir de l'auto-cueillette de leur production agricole. De là s'en suivront des rencontres, des discussions, des moments de détente, une (re-)connexion à la terre et bien d'autres.

Pour devenir auto-cueilleur dès le début de cette belle aventure, François et Florence vous proposent un abonnement annuel. Ils peuvent ainsi s'assurer d'un revenu mensuel, mieux prévoir leur production et diminuer le gaspillage. Cet abonnement implique une solidarité avec les maraîchers tant dans le sens de l'abondance que dans celui de la disette d'un produit.

Des séances d'information pour présenter plus en détails leur projet auront lieu le vendredi 28/10/2022 à 20h, le lundi 31/10/2022 à 20h et le samedi 12/11/2022 à 20h à la salle Li Hody's, route de Moulin 20 à 4162 Hody.



Si le projet vous intéresse ou pour toute question, n'hésitez pas à les contacter au **0479 40 28 26** ou **acterre@proton.me**.



Ensemble, soutenons l'agriculture locale dans une démarche d'avenir!



PAR Daphné WISLET

LES CO&CO'S (LISEZ COCOS) DE NÉNÉ (DAPHNÉ)

Ce sont des COcottes & des COchons élevés par Daphné.

Passionnée de nature et d'agriculture, investie depuis longtemps dans la consommation durable en circuit court, Daphné concrétise avec ce projet son désir de contribuer concrètement au changement qui s'impose à notre société de consommation. Ses 1200 poules pondeuses sont élevées selon les règles de l'agriculture biologique, dans un bâtiment tout fraîchement aménagé avec beaucoup d'espace et de luminosité naturelle. Elles ont accès à une prairie d'1 hectare, qui deviendra verger cet hiver. Fin de l'année, elle débutera l'élevage bio de porcs en plein air. Elle proposera régulièrement des colis de viande.

Une partie de ses œufs sont transformés en pâtes (tagliatelles, spaghetti,...) par Gaby, dans son atelier artisanal situé à Amblève.



Elle vous accueille avec plaisir au poulailler (rue de Mont 17 à Anthises) chaque samedi de 10h à 12h. Vous trouverez ses produits à tout moment dans son distributeur automatique installé à l'entrée de la rue des Carrières, devant l'ancien dépôt Brichtart.

PAR Patrick VANDEN BROECK

TC ANTHISNES A L'HONNEUR

Ce dimanche 4 septembre, le TC Anthises, représenté par nos tennismen de plus de 60 ans, défendait les couleurs de notre belle commune à Coxyde.

Après un brillant parcours dans les qualifications provinciales, nos joueurs ont atteint les quarts de finale national. Ils soulignent l'extrême convivialité de l'accueil, ainsi que la qualité de leurs adversaires auxquels ils souhaitent de remporter la finale.





PAR MARCEL SAUVAGE

ANTHISNES AUTREFOIS RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Il s'agit de l'ancienne église d'Anthises dédiée à Saint Maximin, érigée en 1890 par Monsieur le curé Rox, cette église de par ses dimensions était surnommée «La cathédrale du Condroz»

Malheureusement ce magnifique bâtiment a été complètement détruit par un violent incendie le 14 novembre 1973. Afin de préserver ce qui pouvait l'être, des travaux de conservation et surtout de sécurisation des ruines furent entamés en février 1978. Après de nombreuses tergiversations quant à l'avenir du site, la construction de l'église que nous connaissons actuellement a été validée par les autorités compétentes de l'époque. En novembre 1992 la nouvelle église d'Anthises était consacrée par Monseigneur Houssiau Évêque de Liège de 1986 à 2001.

La prise de vue date de 1905, cette carte postale a circulé le 16 octobre 1907 entre Anthises et Voroux Lez Liers.

L'incendie
le 14 novembre 1973



PAR Margot STEVELER et Anne PETITJEAN



PATRO DE TAVIER, PATRO DE TA VIE !



Cette année, c'est à la montagne, et plus précisément sur le Mont Hagne à Vitrival, que 77 enfants et 11 animateurs sont partis au camp durant 10 jours de folie ! Chaque jour, ils ont découvert un monde que cachait cette grande montagne un peu spéciale, afin d'y vivre plein d'aventures. Amusement, bonne humeur, rires et soleil étaient au rendez-vous ! Pour le plaisir de tous, nos cuistots ont préparé chaque jour de délicieux petits plats et des goûters faits maison (gaufres, cakes, tiramisu...). Un vrai délice !

Le Patro de Tavier se réunit tous les samedis (sauf le 1^{er} du mois) de 14 à 17 h sur la place d'Anthisnes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre (www.patro-tavier.be ou  Patro de Tavier).

Mais quand allons-nous déménager dans le nouveau local à Villers-aux-Tours ? La construction avance lentement mais sûrement. Les Amis du Patro de Tavier espéraient y travailler pendant l'été mais la livraison de la poutre du toit s'est fait attendre et le chantier est resté à l'arrêt plus de 2 mois. Dès que la poutre sera livrée, les travaux pourront reprendre. Bref, on espère pouvoir déménager au printemps prochain.

Si vous souhaitez participer à ce beau projet, nous aurons besoin de main d'œuvre pour le bardage bois, l'isolation du toit, l'isolation paille, les murs en argile... Vous pouvez suivre les travaux sur le site www.amis.patro-tavier.be.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines activités !

Les animateurs du Patro de Tavier et Les Amis du Patro de Tavier



PAR DONATIEN D'HOOP



CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE

ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif est d'aider les enfants malades de longue durée dans leur parcours scolaire en les connectant à leur classe.

Pour ce faire, ClassContact installe gratuitement, au domicile de ces enfants ou à l'hôpital ainsi que dans la classe, le matériel informatique et les connexions Internet nécessaires afin qu'ils puissent rester en contact avec leur environnement scolaire.

ClassContact connecte les enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'enfant malade doit avoir une durée d'absence estimée de minimum 6 semaines (continues ou non) sur l'année scolaire justifiée par une raison médicale auprès de l'école. La demande se fait dès que l'absence est connue.

Toute personne intéressée par la scolarité d'un enfant malade de longue durée peut l'inscrire auprès de ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet www.classcontact.be.



contact@classcontact.be
02. 726.40.55

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

LE PROJET «ART ET SPORT» DE L'ÉCOLE DE LIMONT



Le chapitre de l'année scolaire 2021-2022 s'est refermé avec de merveilleux souvenirs collectés lors d'une nuit magique à l'école pour tous, d'un spectacle clownesque muet et d'une remise des prix en musique. Le chapitre suivant est déjà bien entamé et rempli de projets. Au fait, connaissez-vous notre projet «Art et Sport» et ses objectifs? Celui-ci a vu le jour en 2013. Par le biais des arts et des sports, notre école souhaite former des enfants qui auront un corps sain dans un esprit sain. Nous avons donc le désir de les éveiller à la culture en général et aux techniques artistiques et sportives. La coopération, le respect de l'autre et des consignes sont des valeurs indispensables à travailler afin de mener à bien ce genre d'activités tant artistiques que sportives. Ces valeurs s'apprennent; nous les travaillons quotidiennement. Apprendre la coopération et le respect, c'est devenir capable de gérer ses conflits de façon constructive, en mettant hors-jeu la violence. Chaque année, nos élèves ont la chance de découvrir un Art et un Sport.



Des personnes ressources et/ou professionnelles dans le domaine ciblé viennent se greffer à l'équipe pédagogique pour atteindre les compétences visées. L'année scolaire prochaine, nous soufflerons les 10 bougies de notre projet «Art et Sport» et nous avons déjà une foule d'idées afin de fêter cet anniversaire particulier. Bref, petits et grands vont encore vivre de beaux moments et écrire de belles aventures dans le livre de notre école. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi.



⊕ Envie de plus d'infos sur notre école et ses projets? Un petit clic sur: www.ecoledelimont.be
 📍 école de Limont

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-MAXIMIN

ET DU CÔTÉ DE SAINT-MAXIMIN ?

La fin de l'année scolaire 2021-2022 s'est terminée en beauté avec diverses activités: la fin des animations sur l'alimentation durable avec la création d'un repas cuisiné par les enfants, une excursion à Palogne pour les élèves de maternelle et ceux de 1^{re} et 2^e primaire ainsi qu'à Forestia pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaire.

Le 29 août, après deux mois de vacances, les élèves et les parents se sont retrouvés autour d'un petit déjeuner convivial.

En plus des projets déjà entamés, de nouveaux verront le jour cette année. Parmi ceux-ci, la participation des 5^e et 6^e primaire à un concours organisé par la cellule culture-enseignement qui consiste à la réalisation d'un journal en version numérique ainsi que l'entrée des 3^e et 4^e primaire dans le projet «classe du

dehors» du lundi après-midi en collaboration avec les élèves de 2^e et 3^e maternelle.

Nous tenons à féliciter Luiza, Clara, Pauline, Adèle et Aurélien pour l'obtention de leur CEB. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite en secondaire.



**ÉCOLE LIBRE ST MAXIMIN
ANTHISNES**



PAR CÉLINE DARCIS

ANIMAL DE COMPAGNIE

Obligation d'obtenir un extrait du fichier central pour adopter, recevoir, acheter un animal de compagnie : Depuis le 1^{er} juillet 2022 il faut présenter un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal pour acquérir (acheter/adopter ou recevoir) un animal de compagnie.

Les commerces/ les refuges et les élevages doivent demander à toute personne qui souhaite adopter, acheter ou recevoir un animal de compagnie de fournir cet extrait. Cet extrait établit que la personne n'est pas sous le coup d'une interdiction de détention d'un animal de compagnie ou déchu de son permis de détenir un animal de compagnie. Pour l'obtenir, chaque candidat acquéreur doit se rendre auprès de sa commune de résidence – muni de sa carte d'identité – laquelle délivrera ledit extrait.

La validité du document est de trente jours. Passé ce délai, un nouveau devra être sollicité.



VOTE À PARTIR DE 16 ANS POUR LE PARLEMENT EUROPÉEN ! (20/06/22)

Le 19 mai 2022, la Chambre a voté l'abaissement à 16 ans du vote pour le Parlement européen (sur inscription). La loi doit bien entendu encore être publiée au Moniteur. Nous souhaiterions déjà attirer votre attention sur certains éléments pratiques de cette loi. Il s'agit bien ici d'une faculté d'inscription. Les jeunes doivent donc venir s'inscrire à la commune pour être électeur lors du scrutin européen et dès lors qu'ils sont inscrits, le vote est obligatoire. Cette loi n'entrera en vigueur que le 1^{er} mai 2023. Il n'est donc pas possible pour un jeune de venir s'inscrire avant cette date.



Plus d'informations printemps 2023.



PAR MAUD VERJANS



TÉLÉ-ACCUEIL LIÈGE : QUELQU'UN À L'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7 AU N°107

Besoin de parler à quelqu'un ? Télé-Accueil Liège est un service d'aide anonyme par téléphone accessible gratuitement 24h/24 et 7j/7 à toute personne en difficulté. Depuis 50 ans, cette ASBL compte sur l'engagement bénévole d'écouterants qui se relayent jour et nuit pour assurer la permanence téléphonique.

Envie de vous engager dans une mission de solidarité forte ? Rejoignez l'équipe motivée de volontaires du centre d'écoute !

Pour contacter l'équipe de Télé-Accueil Liège :
téléphone secrétariat : **04 342 77 78**
e-mail **tele.accueil.liege@gmail.com**
site internet **www.tele-accueil.be**



PRÉVENTION HAMEÇONNAGE

L'informatique et internet sont omniprésents dans notre vie quotidienne. Malheureusement ces nouvelles technologies de l'information et de la communication sont devenues également l'éden des escrocs en tout genre. Régulièrement nous sommes victimes de tentatives d'escroqueries et parfois nous nous laissons tromper.

Les manœuvres frauduleuses les plus courantes sur internet sont le phishing ou l'hameçonnage. Les auteurs se font passer pour des personnes de confiance afin d'inciter leurs victimes à communiquer des données personnelles ou bancaires (codes d'accès, mot de passe...). Afin de vous prémunir de tels actes malveillants, ne communiquez jamais vos données personnelles et/ou bancaire par e-mail ou par téléphone !

N'effectuez aucune manipulation avec votre carte bancaire et le digipass à la demande d'une personne par téléphone ou e-mail !

Ces quelques recommandations devraient vous faire éviter quelques pièges mais si vous êtes victime d'une escroquerie ou d'une tentative, contactez votre service de police de proximité ou la Zone du Condroz au **085 30 85 30**

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via votre app Anthisnes (commande de documents administratifs) et sur votre site Internet communal www.anthisnes.be (e-guichet). Pour disposer des dernières infos, pensez à nous suivre sur facebook, twitter et instagram et sur votre application Anthisnes.



VOUS DÉSIREZ OCCUPER LA VOIE PUBLIQUE COMMUNALE ?

Que ce soit pour effectuer des travaux, placer un conteneur ou effectuer un déménagement, une autorisation délivrée par le Bourgmestre ou le Collège Communal est nécessaire. Attention, il est important que cette demande nous parvienne 10 jours avant la date souhaitée d'occupation de la voie publique. Vous pouvez effectuer votre demande par courrier postal Cour d'Omalius n°1 à 4160 Anthisnes ou par mail à andre.kovacs@anthisnes.be.

PAR **Michel EVANS**

COMPTE COMMUNAL 2021

Etabli par Madame Lequet, notre Releveuse régionale, ce document essentiel de la vie communale livre la réalité des dépenses et recettes d'un exercice, une année civile. Il détermine les résultats budgétaire et comptable de l'année. Le résultat budgétaire s'obtient en déduisant les différents engagements des recettes nettes. Il sera injecté en base de départ du budget 2022 et remplacera l'estimation qui en avait été faite sur base des éléments disponibles.

Approuvé par le conseil communal, il présente les chiffres suivants :

Services.....	ordinaire	extraordinaire
Droits constatés nets.....	7 279 556,84	2 114 962,63
Engagements de dépense.....	5 192 221,44	1 940 037,35
Imputations comptables	5 035 163,29	1 159 133,42
- résultat budgétaire	2 087 335,40	174 925,28
- résultat comptable.....	2 244 393,55	955 829,21

Estimer les recettes ou dépenses budgétaires n'est pas toujours chose aisée, j'en veux pour preuve la recette des ventes de bois. 62 753,67 € en 2018, pour 52 500,99 € l'année suivante et 166 893,50 € en 2020. Enfin, 232 478,22 € en 2021.

PAR **INTRADEL**



STOP PUB



Votre boîte-aux-lettres est souvent encombrée par des prospectus, des publicités ou des journaux qui vous sont distribués gratuitement, sans que vous ne l'ayez demandé ? Cela ne vous agrée plus ? La Région wallonne a créé des autocollants « Stop pub » qui sont à votre disposition à la commune, dans les bureaux de poste, dans les guichets énergie et les Espaces Wallonie, pour stopper cette distribution et ainsi réduire la consommation de papier.

Une fois cet autocollant stop-pub collé sur votre boîte-aux-lettres, la publicité non adressée et/ou la presse gratuite non adressée ne pourront plus y être déposés. Tous les courriers et imprimés publicitaires adressés (mentionnant vos nom, prénom et adresse), seront toujours distribués normalement. Vous continuerez donc à recevoir le courrier habituel ou officiel, les cartes postales, votre abonnement à votre journal ou magazine préféré,...

NON
PUBLICITÉ



OUI
PRESSE GRATUITE



Une initiative de la Région wallonne

Plus d'infos sur <http://moinsdedechets.wallonie.be>

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 31/08/2022)

01.06.2022 GRIGNARD Victor - Villers-aux-Tours
25.06.2022 DEVILLONI Livio - Villers-aux-Tours
27.07.2022 ONGARO Rosaline de Berleur

MARIAGES (liste arrêtée au 31/08/2022)

16.07.2022 M. DUPONT Frédéric et M^{me} BERGER Delphine - Vien
30.07.2022 M. CHAPON Alexandre et M^{me} BRANLE Deborah - Hody
03.08.2022 M. PLEGER Christophe et M^{me} DELPORTE Sophie - Villers-aux-Tours
06.08.2022 M. MAZZOCCO Vincent et M^{me} LATOUR Céline - Tavier
13.08.2022 M^{me} DAJASSE Brigitte et M^{me} LEUNEN Solange - Anthisnes
20.08.2022 M. LAHAYE Philippe et M^{me} LEDAIN Laurence - Anthisnes
26.08.2022 M. CHAUDIERE Charles et M^{me} PIRE Lucie - Tavier

DECES (liste arrêtée au 31/08/2022)

08.07.2022 DISPA Michel ép. M^{me} RENARD Annie - Anthisnes
16.07.2022 RASKIN Maria ép. M. LANSIVAL Antoine - Tavier
22.07.2022 DEVILLERS Leopold ép. M^{me} RESIMONT Jeannine - Anthisnes
05.08.2022 DOS SANTOS Maria vve M. VERISSIMO Antonio - Anthisnes
19.08.2022 SIMONIS José vf M^{me} BUSIC Jeannine - Villers-aux-Tours

HORAIRE À L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Anthisnes est accessible au public tous les mardis, de 14 h à 18 h. **(04 383 78 43)**. Le bureau se situe au rez-de-chaussée de la maison communale.



L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation de l'agenda. Si vous désirez y voir figurer vos activités, il suffit d'en informer l'Avouerie.



L'équipe de la Maison des Associations:
04 383 63 90 – info@avouerie.be



SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

- 29 **Anthisnes: La tonitrueuse histoire de la foire à Liège** • Avouerie d'Anthisnes • 19h • Un menu inspiré de 400 ans de Foire à Liège et commenté par un Historien de la gastronomie. • Eric Hendrixx – 04 383 63 90 – info@avouerie.be • Prix: 45€

SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

- 1-2 **Vien: 19^e Paléoforum – bourse aux fossiles** • Salle du Val Pierrys • 10-18h • vend. 30 de 17h à 22h – sam. et dim. visite du mur géologique départ de la salle à 14h30 • Club minéralogique «Li Pierrys» 0476 653 795 – paleoforum@hotmail.com
- 8 **Vien: Blind-Test du Val Pierrys** • Salle du Val Pierrys • Equipes de 4 à 6 joueurs • 20h • Renaud Dumont – 0499 21 34 81
- 8 **Anthisnes: Les nuits de l'Avouerie** • Avouerie d'Anthisnes • 19h • Irish & American folk music – Perry Rose – Mc Donnell Trio – Hills of Belgium • Pierre-Jean Henrottin – 0474 38 62 40 – info@anthisnoises.com • Prix: 20€
- 8 **Anthisnes: La nuit de l'obscurité** • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • 19h Accueil – 19h 15 présentation – 20h balade dans le bois • Concert par l'ASBL Musica Nostra • M. Evans – 0476 84 43 15
- 9 **Hody: Brocante jouets & vêtements** • Salle Li Hody's • 9h-13h • Réservations apd 19/9, pour les Anthisnois, ou du 30/9 • 04 383 99 95
- 9 **Anthisnes: Balade Nature** • place Joseph Legros, rue Christian Fagnant • 9h30 • Chien non autorisé • M. Evans – 0476 84 43 15
- 10 **Anthisnes: Projection du film Chansons du deuxième étage de Roy Anderson** • Avouerie d'Anthisnes • 19h30 • Ciné-club d'Anthisnes • Faisal – 0484 08 43 63 – faisal@socialartmedia.be • gratuit
- 16 **Hody: Fureur de lire: Des légumineuses, chiche!** • Bibliothèque d'Anthisnes • 14h-18h • Deux ateliers pour adultes et enfants de 6 à 12 ans autour de la préparation culinaire des protéines vertes • Réservations 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be
- 15 **Anthisnes: Place aux enfants!** • Terrain de la petite aviation • 8-17h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10 – jp.awouters@belgacom.net
- 23 **Vien: Salon: Saveurs et bien-être** • Salle du Val Pierrys • 10h-18h • Camille Guilmot – 0473 61 81 00
- 24-28 **Tavier: Peur sur Tavier!** • Stage 2,5-6 ans: activités récréatives – cuisine • Maison de Village – chemin du Paradis 9 • 9h-16h • A l'Éveil – Marie D'Hondt et Séverine Schabath – 04 383 67 93 – stagesanthisnes@gmail.com • Prix: 40€ (20€ à partir du 2^e enfant)

- 24-28 **Limont: Monstres et compagnie!** • Stage 5-10 ans: créativité – jeux sportifs et coopératifs • Ecole communale de Limont • 9h-16h • Lin'ce Danse – Céline Latour – info@lincendance.be • Prix: 60€ (55€ à partir du 2^e enfant)

- 29 **Anthisnes: Samain – Nouvel An Celtique** • Avouerie d'Anthisnes • Concerts de musiques et gastronomie celtiques • Eric Hendrixx – 04 383 63 90 – info@avouerie.be

- 31-4 **Limont: Danse et coopération!** • Stage 7-12 ans: semaine entièrement dédiée à la danse • Ecole communale de Limont • 9h-16h • Pas de stage le 1 novembre • Ecole de danse du Condroz – France Jurdan – 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com • Prix: 145€

SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

- 2-4 **Tavier: Petit contes d'automne!** • Stage 4-6 ans: contes – découverte nature – activités créatives • Maison de Village – Chemin du Paradis 9 • 9h-16h • A l'Éveil – Marie D'Hondt et Séverine Schabath – 04 383 67 93 – stagesanthisnes@gmail.com • Prix: 30€ (20€ à partir du 2^e enfant)

- 10 **Hody: Soirée anniversaire de la salle** • Salle Li Hody's • 21h • Soirée dansante animée par DJ Julien • Aimé Closjans – 0497 44 03 37 – lihodys@gmail.com

- 14 **Anthisnes: Projection du film Le sacrifice d'Andreï Tarkovski** • Avouerie d'Anthisnes • 19h30 • Ciné-club d'Anthisnes • Faisal – 0484 08 43 63 – faisal@socialartmedia.be • gratuit

- 15 **Anthisnes: Soirée Folk** • Avouerie d'Anthisnes • 17h Atelier découverte de danse – 18h30 Repas: Irish Stew – 20h Bal Folk • Frédéric Schenk – 04 383 63 90 – info@avouerie.be • Prix: 25€ (10€ bal folk seul – 5€ atelier danses seul)

- 26 **Anthisnes: Distribution d'arbres** • place Joseph Legros, rue Christian Fagnant • 9-13h • Chaque famille pourra choisir quatre plants différents • M. Evans – 0476 84 43 15

SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

- 10 **Anthisnes: Concert Cello'Fans** • Eglise St Maximin • Le violoncelle qui joue les chansons actuelles, les musiques de films, Disney et chansons populaires. Bar et petite restauration. • Anthisnes en chœur – Annette Dodet – 0475 33 28 77 – 04 383 62 63 – anthisnes-en-choeur@skynet.be

- 11 **Anthisnes: Fricassée de Noël** • Terrain de la petite aviation • 8-17h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10 – jp.awouters@belgacom.net

- 10-11 **Anthisnes: Marché de Noël de l'Avouerie d'Anthisnes** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 11-20h • Venez découvrir plus de 40 exposants dans une ambiance féérique et festive – Petite restauration • Avouerie d'Anthisnes 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

- 12 **Anthisnes: Projection du film Vincent, François, Paul et les autres de Claude Sautet** • Avouerie d'Anthisnes • 19h30 • Ciné-club d'Anthisnes • Faisal – 0484 08 43 63 – faisal@socialartmedia.be • gratuit

- 18 **Anthisnes: Petit déjeuner de Noël au profit du Télévie** • Stock Américain d'Anthisnes • Réservations: Anthisnes en chœur – Annette Dodet – 0475 33 28 77 – anthisnes-en-choeur@skynet.be



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.



Atelier artistique

LES LUNDIS

Anthignes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Anthignes: Atelier artistique • Ecole communale d'Anthignes • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Danse • Strong nation ados/adultes • Li Hody's • 19 h 30-20 h 30 • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthignes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois • 14 h-16 h 30 • M^{me} Piroton 04 371 50 23 – 0478 25 31 47

Anthignes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com

Limont: Danse • Ecole communale • Classique (+ 7 ans) 16 h 45-17 h 45 • Classique (+ 12 ans) 17 h 45-19 h • Classique (+ 16 ans) 19 h-20 h 30 • Classique adultes 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

LES MARDIS

Anthignes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthignes • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthignes: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthignes: Badminton • Salle communale • (6-9 ans) 16 h-17 h 30 • (10-12 ans) 17 h 45-19 h • Mattias Devaux – 0497 33 23 87

Limont: Danse • Ecole communale • Flamenco (+ 7 ans) 17 h 30-18 h 30 • Flamenco (+ 13 ans et adultes) 18 h 30-19 h 30 • Pilates débutants 19 h 30-20 h 30 • Pilates confirmés 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Atelier artistique • Ecole de Limont • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes technique; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19 h-22 h • E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – <https://anthignesechecs.be>

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 20 h • Débutants et seniors • M. Toledo 0475 81 32 15

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 18 h-20 h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES MERCREDIS

Anthignes: Cours d'Anglais UE1 • Ecole Communale • 18 h-21 h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthignes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthignes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com

Anthignes: Festifoot 4 à 6 ans • RSCA • 17 h 30-18 h 30 • Axel Keyzers 0470 63 15 39 • axekeyzers@hotmail.com

Anthignes: L'Veuil accueille les 3-12 ans • Ecole communale • 12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Hody: Danse • Li Hody's • Cardiosculpt ados/adultes 19 h 30-20 h 30 • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13 h-16 h 45 Initiation stylisme • 17 h-22 h Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • Classique + 9 ans 14 h 30-15 h 45 • Jazz + 7 ans 15 h 45-16 h 45 • Classique + 16 ans 17 h 30-19 h • Jazz + 16 ans 19 h 30-20 h 45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10 h-11 h • Maternelles 16 h-17 h • Primaires 17 h 15-18 h 15 • Adultes Step 18 h 30-19 h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19 h 15-20 h • C. Guilmot 0473 61 81 00

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

Anthignes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château • 9 h-12 h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthignes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthignes • Salle communale d'Anthignes • 14 h-18 h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

LES JEUDIS

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque communale d'Anthignes • 15 h 30 à 19 h (sur rendez-vous) • Gratuit • Julie Haine – 04 383 77 24 – bibliotheque@anthignes.be



Limont: Danse • Ecole communale • Funk/pop (4-6 ans) 17h-18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h-20h • Céline Latour 0476 75 38 40

Vien: Pétanque • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise

LES VENDREDIS

Limont: Danse • Ecole communale • Funk/pop (7-9 ans) 16h-17h • Funk/pop (5-7 ans) 17h – 18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h30-20h30 • Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Danse • Salle communale • Pilates confirmés 9h30-10h30 • Pilates débutants 10h45-11h45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

UN VENDREDI SUR DEUX

Lagrange: Artisanat • Maison de village • 17h15 – 21h15 • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h • Eva Dupont 0493 16 03 54 – evadpnt25@gmail.com – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com

Lagrange: Cours de Yoga • Maison de village • 10h-11h • M^{me} C. Richelot 0477 41 18 57

Limont: Danse • Ecole communale • Classique (+ 9 ans) 9h-10h • Classique (+ 12 ans) 10h-11h15 • Classique (+ 16 ans) 11h15-12h45 • Classique/Jazz (+ 4 ans) 13h15-14h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – https://anthisnesechecs.be

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-12h • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 12h30-14h30 • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com



ENQUÊTE PUBLIQUE

Dd

PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AZOTE

Les nitrates dans l'eau, tous concernés, tous impliqués.

L'azote est le constituant principal des nitrates. Ces nitrates, naturellement présents dans l'eau et indispensables à la croissance des plantes, proviennent de la décomposition des végétaux et déjection des êtres vivants mais aussi des fertilisants utilisés en agriculture. Afin que la concentration en nitrates des eaux reste à un niveau acceptable, la Directive Nitrates impose aux états membres de l'Union Européenne de mettre en place un programme d'actions visant à encadrer l'usage des fertilisants en agriculture. En Wallonie, il s'agit du Programme de gestion durable de l'azote ou PGDA. Le PGDA doit être revu périodiquement.



Donnez-nous votre avis via le site web environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda du 16/08/2022 au 30/09/2022

Programme PCS

DE OCTOBRE À DÉCEMBRE 2022

Octobre

- Petit déjeuner santé (BurnOut): 1/10 Clavier
- Au fil de soi: 4/10 Tinlot
- Atelier couture: 6 & 20/10 Tinlot
- Atelier tricot: 21/10 Nandrin
- Atelier conserverie: 13, 20 & 21/10 Ouffet

Novembre

- Atelier couture: 3 & 17/11 Tinlot
- Atelier tricot: 4 & 18/11 Nandrin
- Apéro condruz: 18/11 Nandrin
- Petit déjeuner santé (Sclérose en plaques): 19/11 Tinlot - A confirmer
- Atelier cuisine: 24/11 Ouffet
- Ciné échange: 30/11 Villers le Temple

Décembre

- Atelier couture: 1 & 15/12 Tinlot
- Atelier tricot: 2 & 16/12 Ouffet
- Au fil de soi: 13/12 Tinlot
- Atelier cuisine: 15/12 Ouffet

Infos et inscriptions

Inès: 0474/77.46.42
Aurélië: 0473/87.11.77
Laurent: 0474/77.51.68
chefdeprojet@pcs-condroz.be

Cet été, il y a eu les étés solidaires, le parcours d'artistes, la journée à Wégimont, Au fil de soi, les différents ateliers...



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

 www.anthisnes.be  info@anthisnes.be  www.facebook.com/anthisnes  <http://twitter.com/anthisnes>  www.instagram.com/anthisnes  APP Anthisnes

→ **SECRÉTARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX

(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthisnes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ POPULATION

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthisnes.be • 04 383 99 97 – 85 – 95

→ ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
Vendredi 8 h 30-13 h 15
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ URBANISME

Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ ÉNERGIE – LOGEMENT

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ DÉCHETS – INFORMATION

Tous les jours en semaine de 8 h 30 à 12 h
elise.pirlet@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ RESSOURCES HUMAINES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ LOCATION SALLES COMMUNALES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
reservationsalles@anthisnes.be • 04 383 60 75

→ RECETTES – TAXES

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ COMPTABILITÉ

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ MARCHÉS PUBLICS

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99

→ RGPD – PATRIMOINE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ PRIMES

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
info@anthisnes.be • 04 383 60 75

→ AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be
• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou
04 383 70 79

→ CHAUFFAGE

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi
10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou
04 383 61 92

→ ASSISTANTE DE VIE-SENIORS

Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ MÉDIATION DE DETTES

Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

Sur rendez-vous

rue des Martyrs 19 – 4162 Hody • 085 30 85 10
zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu
Bibliothèque

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody

Mardi, jeudi 15 h-19 h

Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h

Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h

bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien

enfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09

0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier

atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93

atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

→ ENSEIGNEMENT COMMUNAL

- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h

Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes

04 383 63 90 – 0498 87 99 70

www.avouerie.be – info@avouerie.be